



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Sud-Ouest

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2020, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la RD 765 entre les PR 60 + 830 et le PR 61 + 375, ainsi que de sécuriser le carrefour giratoire de Kergoho, sur le territoire de la commune de Pluneret.

Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATD sud/Ouest)

Entreprise : EUROVIA Bretagne

Montant de l'opération : 148 150 €

Organisation des travaux

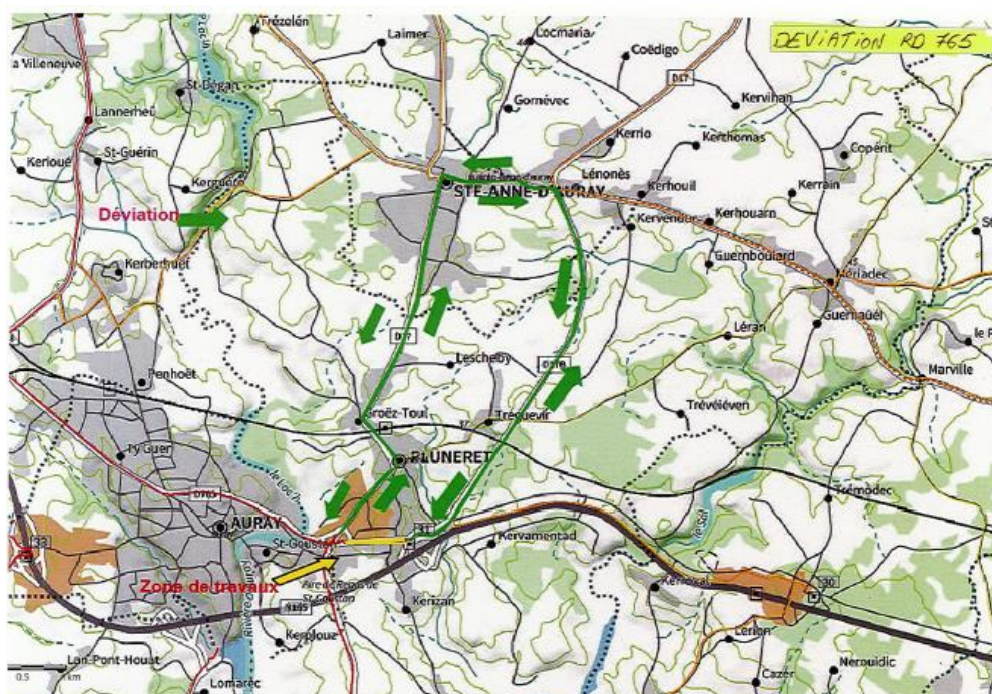
Les travaux sont programmés sur une durée totale de 1 mois à compter du 02 novembre 2020.

La circulation sera gérée sous alternat ou sous déviation de la circulation, selon les 2 phases prévisionnelles suivantes :

- **Phase 1 - semaine 45 => Travaux sous alternat de la circulation de jour :**
 - Travaux préparatoires.
- **Phase 2 - semaine 45 => Travaux sous déviation de la circulation de nuit (3 nuits) :**
 - Pose de bordures d'ilots,
 - Travaux de rabotages,
 - Mise en œuvre des enrobés sur chaussée.
- **Phase 3 - semaines 46 et 47 => Travaux sous alternat de la circulation de jour :**
 - Calage des accotements,
 - Travaux de finition des ilots séparateurs,
 - Marquage horizontal.

Information et déviation durant les travaux

Ces travaux vont nécessiter la mise en place d'une déviation de circulation pendant trois nuits sur la RD 765 entre le giratoire de Kergoho et Pluneret, selon les itinéraires indiqués sur le plan ci-dessous :



Des panneaux d'information aux usagers seront positionnés de part et d'autre du chantier, à compter du 28 octobre 2020.

Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur
les chantiers**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.